

Séance du 6 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 6 novembre à 10h00 - les membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis à la Communauté de Communes à Le Palais, sous la présidence de Pierre-Paul AUBERTIN.

MEMBRES PRESENTS

- **Collège des élus** : Noémie SOULIER, Tibault GROLLEMUND, Ronan JUHEL, Dominique ROUSSELOT
- **Collège des professionnels** : Dominique MICHAUD, Pierre-Paul AUBERTIN, Marianne LE POETVIN, Stéphane MAUGER
- **Collège des personnalités qualifiées** : Pierrick PAINVIN,

• MEMBRES REPRESENTES

- **Collège des élus** : Jean-Luc GUENNEC donne pouvoir à Pierre-Paul AUBERTIN, Marie THUILLIER donne pouvoir à Dominique ROUSSELOT
- **Collège des professionnels** :
- **Collège des personnalités qualifiées** :

• MEMBRES ABSENTS

- **Collège des élus** : Guillaume CHATELAIN, Guillaume CHATELAIN, Valérie LE BIHAN, Hélène JUGEAU, Soizic LUCAS
- **Collège des professionnels** : François DESARD, Claude LEBORGNE,
- **Collège des personnalités qualifiées** : Régina DUTACQ

Également présents : J. FROGER – Directeur de l'office de tourisme
G. PAILLET – Responsable Administrative Partenariats et Qualité

Nombre de conseillers

> en exercice : 19

> présents : 10

> votants : 12

Date de convocation :

le 13 octobre 2025

Délibération n° 2025-11-06-002

Finances : Décision Modificative 6

Mr le Président expose qu'une irrégularité non bloquante a été relevée par le Service de Gestion Comptable lors de la présentation du budget 2025.

Au compte 2183 – Matériel de bureau et matériel informatique, il manque la dotation 2025 des biens antérieurs à 2019 pour la somme de 169,35 € Cette décision modificative (DM4) a été votée lors du CODIR du 18 septembre dernier, il convient de la compléter par les écritures suivantes afin d'avoir les crédits budgétaires suffisants.

Compte 6811 : augmentation de crédit de 169,35

Compte 28183 : augmentation de crédit de 169,35

Nous équilibrions cette charge par le suréquilibre du budget primitif.

Les écritures à passer sont les suivantes :

Section de Fonctionnement

- Crédit du compte 042 - 6811 : 169,35 €

Section d'Investissement

- Crédit du compte 040 - 28183 : 169,35 €

Le COmité de DIrection de l'Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement

- Dépenses : 042 - 6811 : 169,35 €

Section d'Investissement

- Recettes : 040 - 28183 : 169,35 €

Fait à Le Palais, le 6 novembre 2025

Pierre-Paul AUBERTIN
Président de l'EPIC
Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer

